

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **2638**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAMRANI HASSANIE

190708

Date de naissance :

08 08 1958

Adresse :

PRJ AL FAJR

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Rachida NACIRI
DERMATOLOGUE
132, Avenue Hassan II, Casablanca
Tel: 0522 20 86 72
Fax: 0522 22 64 50

Date de consultation :

23/05/2022

Nom et prénom du malade :

LAMRANI KELIOUIY Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Dermatologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

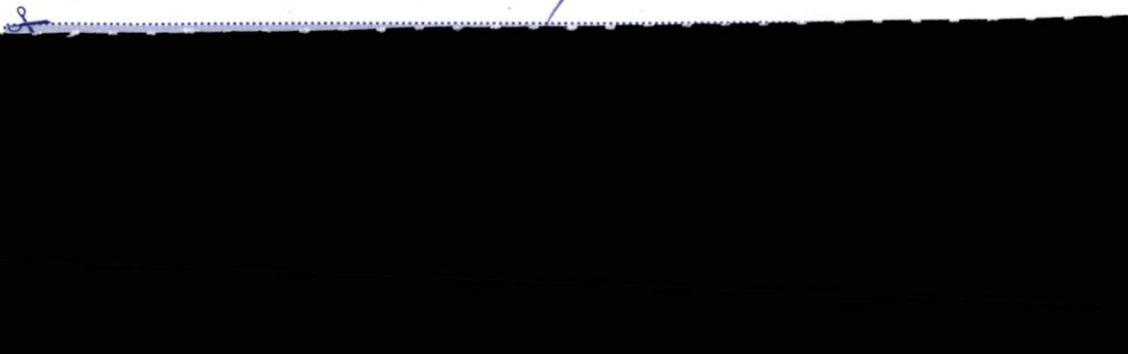
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

30 JUIN 2022
MUPRAS
I. BOUZACHANE
R. ACCUEIL



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/5 22	CS	1	300 Dhs	<i>Docteur Rachid DMD ATOL CASABLANCA 132 Avenue Hassan II Casablanca Tél: 03 22 20 86 72 Fax: 03 22 22 64 50</i>
09/06/82	CS 8 grande dose Sandoz	1		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ALDOUS SIDI BABA Casablanca	23.5.22	116,00
	9.6.22	233,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABO TOIRE C.B.A D'ANALYSES MEDICALES Dr. AMCHKI Abdellatif	16/06/88	B 100	110,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTENDABLE REVISÉ

VISÃO DE CASO DE UMA PRÁTICA DE ALIMENTAÇÃO INTEGRAL NA UNIÃO EUROPEIA

الدكتورة رشيدة الناصري

خريجة كلية الطب بليون

اختصاصية في أمراض

الجلد - الشعر والأمراض الزهرية

العلاج بالأشعة الشمسية

132، شارع الحسن الثاني الطابق الخامس - البيضاء

الهاتف : 05 22 22 64 50 - الفاكس : 05 22 20 86 72

Docteur NACIRI Rachida

Diplômée de la Faculté de Médecine de Lyon

Spécialiste des Maladies de la
Péau - Cuir Chevelu

Maladies Sexuellement Transmissibles

PUVATHERAPIE

132, Avenue Hassan II - 5ème étage - CASA

Tél. : 05 22 20 86 72 - Fax : 05 22 22 64 50

E-mail : racher_dermato@yahoo.fr

PHARMACIE GHUFRANE
DR. HRIOUA LAILA
Rue 2 N° 116 Bloc (C)
Quartier Al Qods Sidi Bernoussi
Casablanca

Casablanca, le

09/06/2022

Mr LARANI KALTOUN.

40.50 DH

① TARDYFERON 80 mg

preuve 1C le week

petit défaut facial

20 mycose gélules à 1.50

760ex2 5.00
Boute de 4 x 2 = 80

6 118001 103041

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

6 118001 103041

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

LOT : 067
PER : MAI 2024
PPV : 76 DH 20

LOT : 067
PER : MAI 2024
PPV : 76 DH 20

preuve 1C gélule per

als petit défaut pour
les graiss. facial 2mois

233.00 Trouble
de 2mois

Docteur Rachida NACIRI
DERMATOLOGUE
132 Avenue Hassan II, Casablanca
Tél: 0522 20 86 72
Fax: 0522 22 64 50

TRAMWAY : arret station HASSAN II
immeuble DU GLACIER OLIVERI

PPV : 40.50 DH

PPV : 40.50 DH

Docteur NACIRI Rachida

Diplômée de la Faculté de Médecine de Lyon

Spécialiste des Maladies de la Peau - Cuir Chevelu

Maladies Sexuellement Transmissibles

PUVATHERAPIE

132, Avenue Hassan II - 5ème étage - CASA

Tél. : 05 22 20 86 72 - Fax : 05 22 22 64 50

E-mail : racher_dermato@yahoo.fr

الدكتورة رشيدة الناصري

خريجة كلية الطب بليون

الاختصاصية في أمراض

الحلقة - الشعرا والأصناف النثرية

العائد بالأشعة الشمسية

132. شارع الحسن الثاني الطاية الخامس - البيضاء

الهاتف : 05 22 22 64 50 - الفاكس : 05 22 20 86 72

Casablanca, le

23/05/2022

ΗμεΛΑΜΡΑΝΙ ΚΑΤΩΝΑ

⑩ OniFine evene '37)

LOT : 054
PER : SEP 2024
PPV : 58 DH 00

LOT : 052
PER : AVR 2024
PPV : 58 DH 00

A appliquer le snr eestre

Detektiv el gaudeix la meu
entre el sols els seus
CLENDENIN meu

(2) CLENIDEN 100 mg

Se sirve los de pies
el le plantas de pies
guardar le uel

(3) Dernofix Preash (2F)

116, au Le mardi entre les deux
entre el. nous les deux

TRAMWAY : arrêt station HASSAN II

immeuble DU GLACIER OLIVERI

(4) Bépantolème SENSITIVE
Crème

de votre sur le dos de
préSs

Traite de

2 mois



LABORATOIRE CBA D'ANALYSES MEDICALES



Dr Abdelaziz AMACHKI
Médecin Biologiste

مختبر سبا
للتحاليل الطبية

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTERIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE

INPE :
093064640

FACTURE N° 3857/22

CASABLANCA le

16/06/2022

Nom et prénom

MME BENDRISS KALTOUM EP LAMRANI

Référence

22F1

Médecin prescripteur

Docteur NACIRI RACHIDA

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
Hb GLYCOSYLEE. HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE HBA1C	100
Total du (B)	B 100
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	110,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: **CENT DIX DIRHAMS**

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 16/06/2022 à 08:01

Résultats édités le: 16/06/2022



Prescripteur: Docteur NACIRI RACHIDA

MME BENDRISS KALTOUM EP. LAMRANI

Dossier N° 22F1

Page: 1/1

HEMOGLOBINE GLYQUEE- HBA1C -
(Technique HPLC sur Automate TOSOH-GX)

HBA1C : 6,2 %

Profil du patient

Sujet non diabétique
Diabète de type 2 traité par antidiabétiques oraux
Diabète de type 2 traité par l'insuline
Patients avec insuffisance rénale chronique
Patients avec antécédents cardio-vasculaires
Diabète de type 1
Femme diabétique enceinte ou envisageant de l'être

HBA1C cible

4 à 6 %
Inf à 6,5 %
Inf à 7 %
Inf à 7,5 %
Inf à 8 %
Inf à 7 %
Inf à 6,5 %

Demande validée biologiquement par: Dr AbdelAziz AMACHKI

Total de pages: 1

LABORATOIRE C.B.A
ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Docteur NACIRI Rachida

Diplômée de la Faculté de Médecine de Lyon

Spécialiste des Maladies de la
Peau - Cuir Chevelu

Maladies Sexuellement Transmissibles

PUVATHERAPIE

132, Avenue Hassan II - 5ème étage - CASA

Tél. : 05 22 20 86 72 - Fax : 05 22 22 64 50

E-mail : racher_dermato@yahoo.fr

A JEUN

الدكتورة رشيدة الناصري

خريجة كلية الطب بليون

اختصاصية في أمراض

الجلد - الشعر والأمراض الزهرية

العلاج بالأشعة الشمسية

132، شارع الحسن الثاني الطابق الخامس - البيضاء

الهاتف : 05 22 20 86 72 - الفاكس : 05 22 22 64 50

Casablanca, le 09/06/2022.

مme LAHRANI KALTOUN.

Hb glycosylée

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

~~Dr. Rachida NACIRI
Dermatologue
132, Avenue Hassan II, Casablanca
Tél: 0522 20 86 72
Fax: 0522 22 64 50~~

TRAMWAY : arrêt station HASSAN II
immeuble DU GLACIER OLIVERI